

Mairie CLUNY
A l'attention de Madame le Maire
Parc Abbatial
71250 CLUNY

Ay-sur-Moselle, le 10 mars 2025

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

N/Réf : CAS/ 25-03-059

Objet : Rapport de simulation de l'exposition

V/Correspondant : C. VALANCON - cedric.valancon@axians.com

Madame Le Maire,

Veillez trouver ci-joint le dossier le dossier de simulation pour le site
00000365E17-24 - CLUNY TDF situé :

Lieu dit Argerot
71250 CLUNY

Nous tenant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous
vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Cédric VALANCON
Chef de projet





RAPPORT DE SIMULATION DE L'EXPOSITION

Selon les lignes directrices nationales
ANFR du 23 décembre 2015 mises à jour en septembre 2019
par l'Agence nationale des fréquences

Nom du site :
CLUNY TDF

Référence du rapport de simulation :
00000365E17-24

Commune :
CLUNY

Adresse de l'installation :
Lieu dit Argerot

DOR Nord-Est,
73 rue de la Cimaise 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

07/03/2025

Sommaire

1. Objet du rapport
2. Synthèse
3. Description du projet
4. Plan de situation
5. Caractéristiques de l'installation
6. Résultats de simulation
7. Conclusion

Objet du rapport

L'objet du document est de présenter les résultats de la simulation en intérieur de l'exposition aux ondes des antennes à faisceau fixe et des antennes à faisceaux orientables émises par le projet d'installation radioélectrique située Lieu dit Argerot 71250 CLUNY diffusant les technologies dont le détail est explicité dans le chapitre 4 : 2G 900MHz / 3G 900MHz / 4G 800MHz / 4G 1800MHz / 4G 2100MHz / 4G 2600MHz / 5G 700MHz / 5G 3500MHz selon les lignes directrices nationales publiées le 23 décembre 2015 par l'Agence nationale des fréquences et mises à jour en septembre 2019 pour la prise en compte des antennes à faisceaux orientables utilisées notamment en technologie 5G.

Les résultats de la simulation ne valent que pour l'installation spécifiée de l'opérateur Orange.

Une simulation ne peut pas remplacer la mesure du niveau réel d'exposition une fois l'installation en service. Seule une mesure réalisée conformément au protocole de mesure in situ ANFR/DR15-4¹ en vigueur par un laboratoire accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) permet de déterminer le niveau d'exposition réel et de vérifier le respect des valeurs limites d'exposition.

¹ Ce protocole de mesures a été publié au Journal Officiel de la République française, n°0271 du 21 novembre 2017 texte n°21, arrêté du 9 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2003 relatif au protocole de mesure in situ visant à vérifier pour les stations émettrices fixes le respect des limitations, en termes de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques prévu par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002, JORF n°0271 du 21 novembre 2017 .

Synthèse

L'exposition maximale simulée à 1,5m de hauteur pour le projet de l'installation située au Lieu dit Argerot 71250 CLUNY est comprise entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceau fixe et entre 0 et 1 V/m pour les antennes à faisceaux_orientables.

Description du projet

L'évolution de cette antenne-relais a pour objectif de satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile en permettant une amélioration significative de la capacité, de la qualité de service et du débit du réseau grâce au Très Haut Débit Mobile ORANGE (5G) dans le périmètre couvert.

Description de l'installation

Coordonnées géographiques (Lambert 2 étendu)	Longitude : X : 780 113.00 Latitude : Y : 2 161 070.00
Adresse	Lieu dit Argerot 71250 CLUNY
Nombre d'antennes actives	5
Type	Directive
Systèmes	2G / 3G / 4G / 5G
Faisceau fixe / Faisceaux orientables (1)	Faisceau fixe et faisceaux orientables
Azimuts (en degrés)	1 : 225° / 2 : 280° / 3 : 330° / 4 : 225° / 5 : 330°
Bandes de fréquences utilisées	900 MHz / 800 MHz / 1800 MHz / 2100 MHz / 2600 MHz / 700 MHz / 3500 MHz
Altitude au milieu de l'antenne	368.14
Hauteur du support	42.00
Hauteur (hauteur au milieu de l'antenne)	1 : 44.14m / 2 : 40.34m / 3 : 44.14m / 4 : 38.11m / 5 : 38.11m

¹ Les antennes à faisceaux orientables sont utilisées notamment pour la technologie 5G. Ces antennes formées d'un nombre de plus en plus grand d'antennes élémentaires permettent de diriger la puissance émise en une zone donnée du secteur couvert grâce aux techniques de formation de faisceau (beamforming) offertes par le mMIMO (massive Multiple Input Multiple Output).

Caractéristiques de l'installation

Antenne 1

Azimut 225°, HMA= 44.14m

Technologie mobile	Fréquence	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degrés)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
2G	900 MHz	18	-2	Fixe	16.80
3G	900 MHz	35	-2	Fixe	16.80
4G	800 MHz	70	-2	Fixe	16.10
4G	1800 MHz	67	-2	Fixe	17.30
4G	2100 MHz	67	-2	Fixe	17.50
4G	2600 MHz	67	-2	Fixe	17.30
5G	700 MHz	70	-2	Faisceaux orientables	15.10

Antenne 2

Azimut 280°, HMA= 40.34m

Technologie mobile	Fréquence	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degrés)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
2G	900 MHz	18	-3	Fixe	17.40
3G	900 MHz	36	-3	Fixe	17.40

Antenne 3

Azimut 330°, HMA= 44.14m

Technologie mobile	Fréquence	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degrés)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
2G	900 MHz	18	-2	Fixe	16.80
3G	900 MHz	35	-2	Fixe	16.80
4G	800 MHz	70	-6	Fixe	16.10
4G	1800 MHz	67	-6	Fixe	17.30
4G	2100 MHz	67	-6	Fixe	17.50
4G	2600 MHz	67	-6	Fixe	17.30
5G	700 MHz	70	-6	Faisceaux orientables	15.10

Antenne 4

Azimut 225°, HMA= 38.11m

Technologie mobile	Fréquence	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degrés)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
5G	3500 MHz	120	-3	Faisceaux_orientables	23.50

Antenne 5

Azimut 330°, HMA= 38.11m

Technologie mobile	Fréquence	Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	Tilt ou angle d'inclinaison (en degrés)	Antenne à faisceau	Gain maximal (dBi)
5G	3500 MHz	120	-3	Faisceaux_orientables	23.50

Résultats de simulation

Dans cette simulation, la présence du bâti n'est pas prise en compte.

Les simulations sont réalisées en zone rurale avec la résolution suivante : 1 m.

Un facteur de réduction sur 6 minutes (de 1,6² ou 4 dB) est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile pour des antennes à faisceau fixe. Cette valeur déterminée par l'Agence nationale des fréquences correspond au facteur médian observé sur les mesures réalisées entre la valeur cumulée extrapolée et la mesure large bande du cas A, quand la téléphonie mobile domine.

Un facteur de réduction sur 6 minutes (de 13,5 dB) est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile pour des antennes à faisceaux orientables. Ce facteur de réduction correspondant à un balayage du faisceau pendant 4,4 % du temps dans une direction donnée.

Le facteur d'atténuation de duplexage temporel TDD (de 1,25 dB) est appliqué pour les fréquences 3,4 – 3,8 GHz de cette installation.

Les couleurs affichées sur les cartes suivent le code couleur suivant :

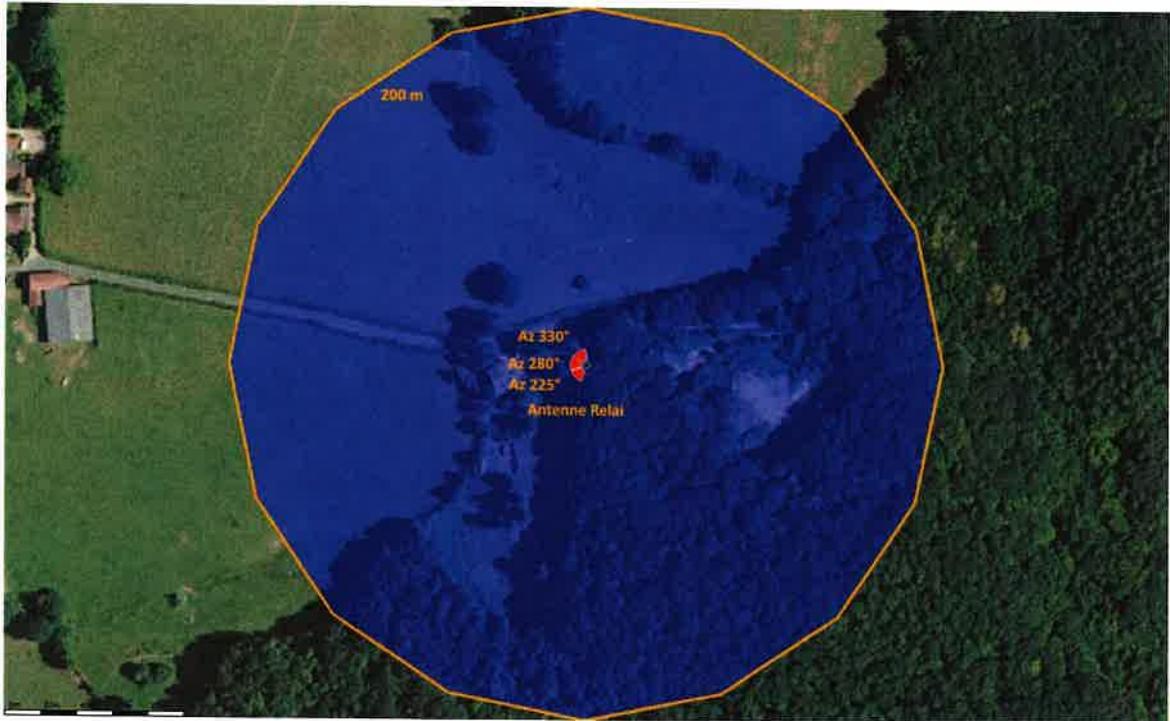
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brun
Entre 5 et 6 V/m :	Rose
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Jaune
Entre 2 et 3 V/m :	Vert
Entre 1 et 2 V/m :	Bleu
Entre 0 et 1 V/m :	Bleu foncé

Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol

La simulation à 1,5 m par rapport au sol est réalisée à partir d'un modèle numérique de terrain de 2018 sous réserve de fond de carte plus récent.

Carte de simulation antenne à faisceau fixe.

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé en intérieur pour les antennes à faisceau fixe est compris entre 0 et 1 V/m.



Fond de carte (photo aérienne), source : bing. Logiciel de simulation Cellerity, éditeur Orange Labs

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Il n'y a aucun établissement particulier dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

